

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est

**Décision n° 3521 du 10 mars 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale de la Marne**

NOR : INTJ2205506S

**Le commandant commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est,
commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Marne,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 15073 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130646S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2022 :

Banûls	Philippe	NIGEND : 150 097	NLS : 8 007 904
---------------	----------	------------------	-----------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2022 :

Pierrard	Wilfrid	NIGEND : 213 531	NLS : 8 063 820
Douard	Grégoire	NIGEND : 267 593	NLS : 8 105 421
Lazuckiewicz	Brice	NIGEND : 303 569	NLS : 8 090 834

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2022 :

Bellouin	Delphine	NIGEND : 220 635	NLS : 8 072 863
Wesser	Anne	NIGEND : 318 049	NLS : 8 115 458
Llinares	Marion	NIGEND : 235 646	NLS : 8 080 826
Carraro	Vincent	NIGEND : 306 978	NLS : 8 104 639

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2022 :

Darche	Nicolas	NIGEND : 346 107	NLS : 8 123 236
Emery	Axel	NIGEND : 362 442	NLS : 6 721 392
Bertrand	Thibaut	NIGEND : 335 217	NLS : 8 145 965
Téreygeol	Thomas	NIGEND : 343 727	NLS : 8 138 300

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 mars 2022.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
du Grand Est, commandant la formation administrative
de Champagne-Ardenne, commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Marne,
B. Louvet*